

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **25 avril 2025** à 20h00 selon convocation en date du 18 avril 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : Mrs BIVERT - VINCENT - SIRIEIX - MICHOUX - VERNIENGEAL - TRONCHE - BUSSIÈRE

Absents excusés :
Mme VIGNAL (a donné procuration à M VINCENT)
Mme MINARD (a donné procuration à M MICHOUX)
M BRAZ (a donné procuration à M BUSSIÈRE)
M BOUILHAC (a donné procuration à M VERNIENGEAL)
Mme BRAULT (a donné procuration à M SIRIEIX)

Secrétaires de séance : M VINCENT et M TRONCHE

Délibération N°2025-024 : Aliénation des parcelles AB 336 et ZI 259 à Juillac

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la demande de Monsieur TEXIER, pour le rachat d'une partie des parcelles cadastrées AB 285 et ZI 111 afin d'agrandir son terrain.

Il rappelle que l'Assemblée a donné son accord de principe en date du 15 octobre 2024 sous réserve du passage d'un géomètre afin de borner les parties cédées et de conserver le tilleul remarquable sur le territoire de la commune.

Il présente à l'Assemblée le résultat du bornage réalisé le 2 décembre 2024 et lui propose de se prononcer sur la vente des 2 parcelles ainsi définies

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Acceptent de vendre les parcelles nouvellement cadastrées AB 336 et ZI 259 pour une surface respective de 33 m² et 131 m² au prix de 8.00 € TTC le m² soit un total de 1 312 € TTC à Monsieur TEXIER
- Précisent que le frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tout acte découlant de la présente et permettant de mener à bien cette affaire

Envoyé en préfecture le 30/04/2025
Reçu en préfecture le 30/04/2025
Publié le 30/04/2025
ID : 019-211911300-20250425-DCM2025024-DE



Membres	12
Présents	7
Représentés	5
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 25 avril 2025.
Au registre sont les signatures

